



Bureau de la sécurité
des transports
du Canada

Transportation
Safety Board
of Canada



Présentation lors du forum 2017 sur les incidents de l'Association canadienne de pipelines d'énergie (CEPA)

Faye Ackermans

Membre, Bureau de la sécurité des transports du Canada

Le 28 septembre 2017 Calgary (Alberta)

Canada

Aperçu

- Gestion de la sécurité et de l'intégrité
- Culture de sécurité
- Évolution des enquêtes sur les accidents
- Mesure des progrès accomplis



À propos du Bureau de la sécurité des transports du Canada

Mandat : Promouvoir la sécurité du transport maritime, ferroviaire et aérien, ainsi que du transport par pipeline :

- en procédant à des **enquêtes indépendantes**;
 - en constatant les **lacunes de sécurité**;
 - en déterminant les **causes** ainsi que les **facteurs contributifs**;
 - en faisant des **recommandations** sur les moyens d'éliminer ou de réduire ces lacunes.
-
- Le Bureau n'est pas habilité à attribuer ni à déterminer les responsabilités civiles ou pénales.
 - Le BST n'est pas un organisme de réglementation.
 - Le BST est un organisme indépendant séparé des autres ministères et organismes du gouvernement.



Clin d'œil historique

- 1974 Flixborough Explosion dans des installations pétrochimiques
- Première exigence relative à la création d'un « dossier de sûreté »
- 1976 Seveso Déversement de 6 tonnes de produits chimiques, dont 1 kg de dioxine
- Règlements sur la sécurité en Europe
- 1988 Piper Alpha Explosion et incendie sur une plateforme pétrolière dans la mer du Nord
- Enquête menée par Lord Cullen
 - Recommandation : Évaluations officielles des risques importants qui doivent être ciblés et atténués (p. ex., un « dossier de sûreté »)
 - Mise à jour régulière et à l'occasion d'un changement de circonstances



Exigences de l'ONE en matière de gestion de la sécurité

- Elle doit servir à « encadrer » l'évaluation des vulnérabilités avant une défaillance.
- Les processus contribuent à la gestion des risques, mais ils ne suffisent pas.



Trois méthodes de gestion de la sécurité

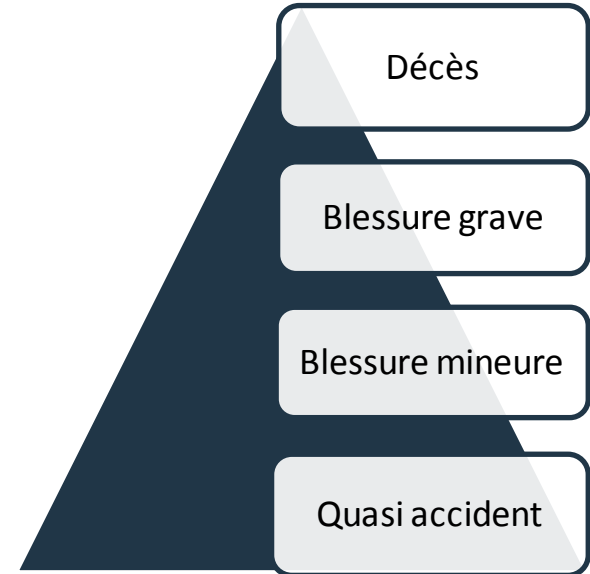
Le facteur humain

Définition

- Approche traditionnelle en matière de sécurité au travail
- Actes dangereux
- Accidents/blessures
- « Iceberg » ou « pyramide »

Résultats

- « Blâmer et recycler »
- Rédiger une nouvelle procédure
- Mesure disciplinaire traditionnelle



Le facteur technique

Définition

Sécurité des processus
Techniques de fiabilité
Ergonomie et génie cognitif
Évaluation et gestion des risques
Fiabilité humaine

Résultats

Analyses des dangers
Évaluations des risques
Évaluations techniques de la sécurité
Évaluation de la fiabilité humaine
Analyse cognitive des tâches
Lignes directrices sur l'ergonomie



Le facteur organisationnel

Définition

Erreur humaine considérée comme une conséquence et non une cause.

Les erreurs sont des symptômes de problèmes latents au sein de l'organisation.

Les problèmes latents découlent :

- des décisions de la direction
- de la conception du système
- de changements apportés à la suite d'accidents précédents

Le succès se définit par

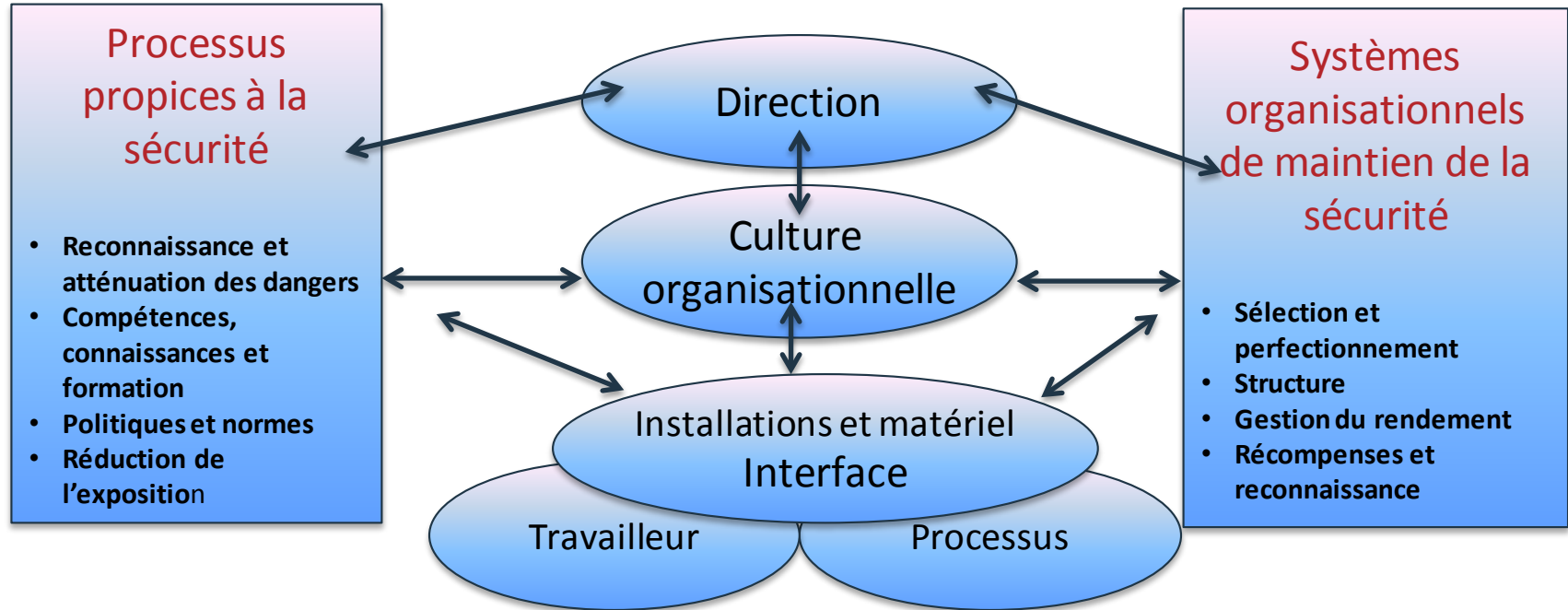
L'obtention d'indicateurs proactifs (précurseurs) de la santé du système.

Des décisions en matière de sécurité à tous les niveaux de l'organisation.

Le rendement de l'organisation - trouver des occasions de prévenir les accidents (« Déceler les problèmes avant qu'ils se manifestent. »)



Sécurité, autorité et culture



Source : *Leading with Safety*. Tom Krause, Behavioral Sciences Technologies

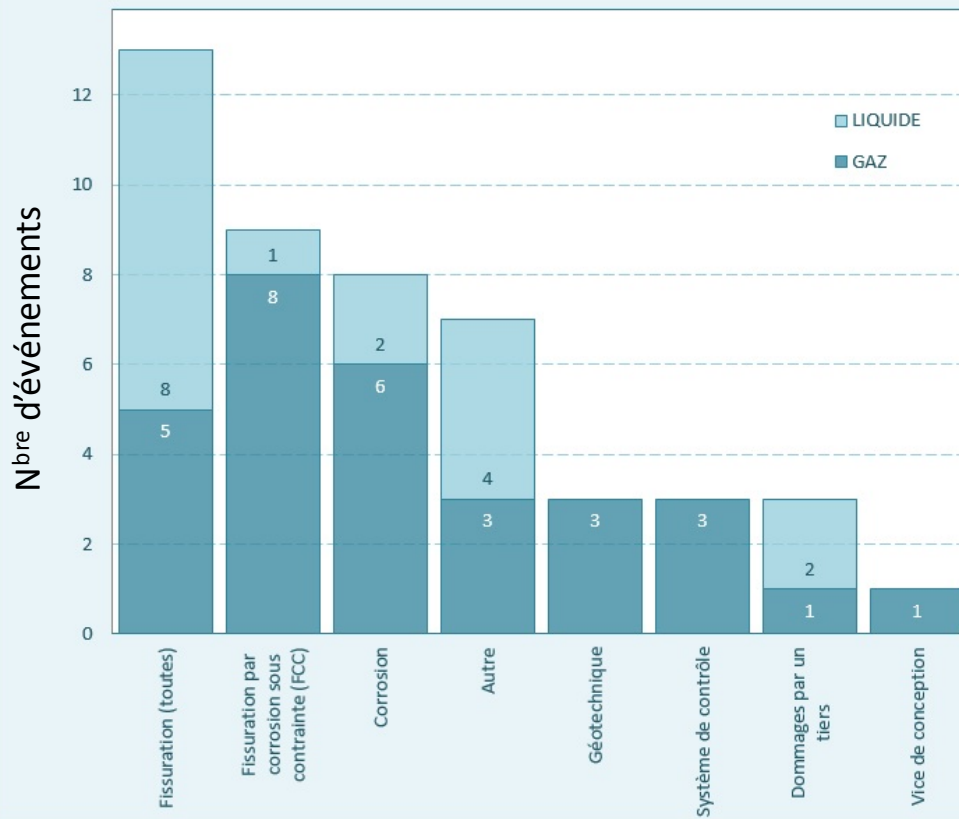


Évolution des enquêtes sur les accidents

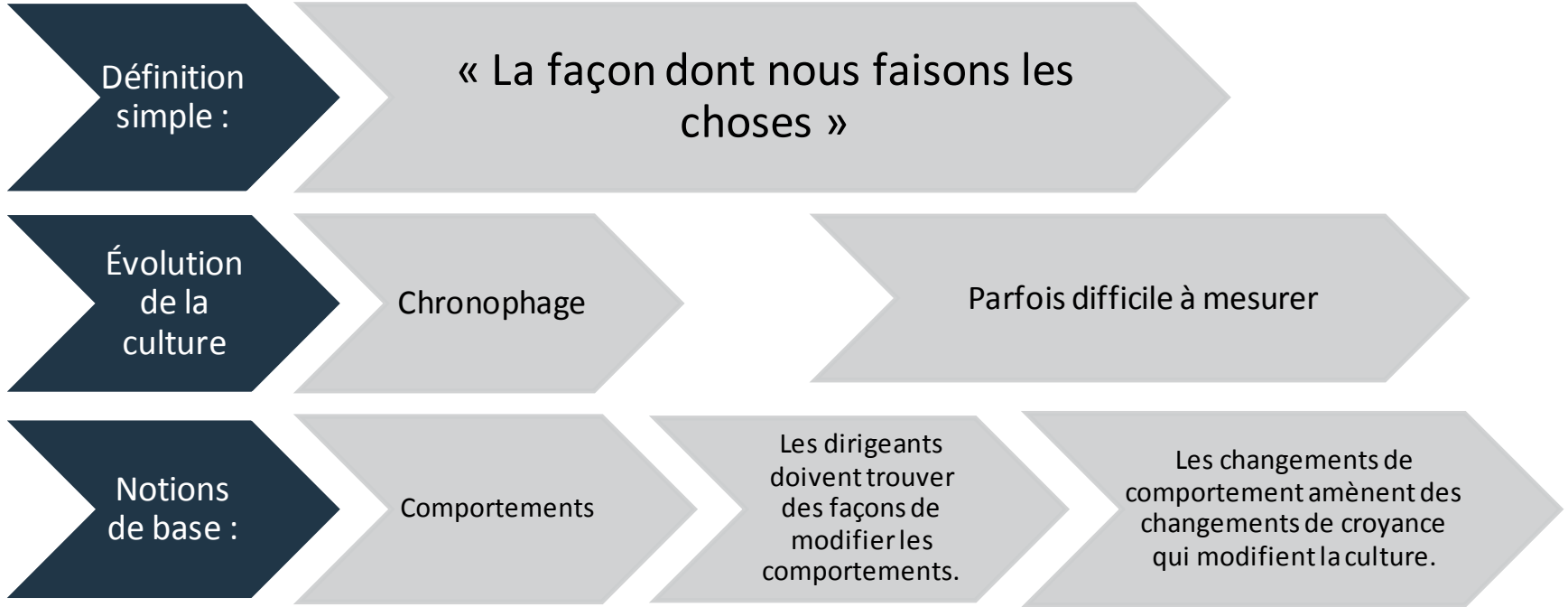
- Notre perception de la cause des accidents a évolué :
 - avant : « **quelle est la nature du bris?** »
 - maintenant : « **pourquoi a-t-on pris cette décision?** »
- Si nous nous concentrons sur le « manquement à la règle », nous ne tenons pas compte du **contexte opérationnel**.



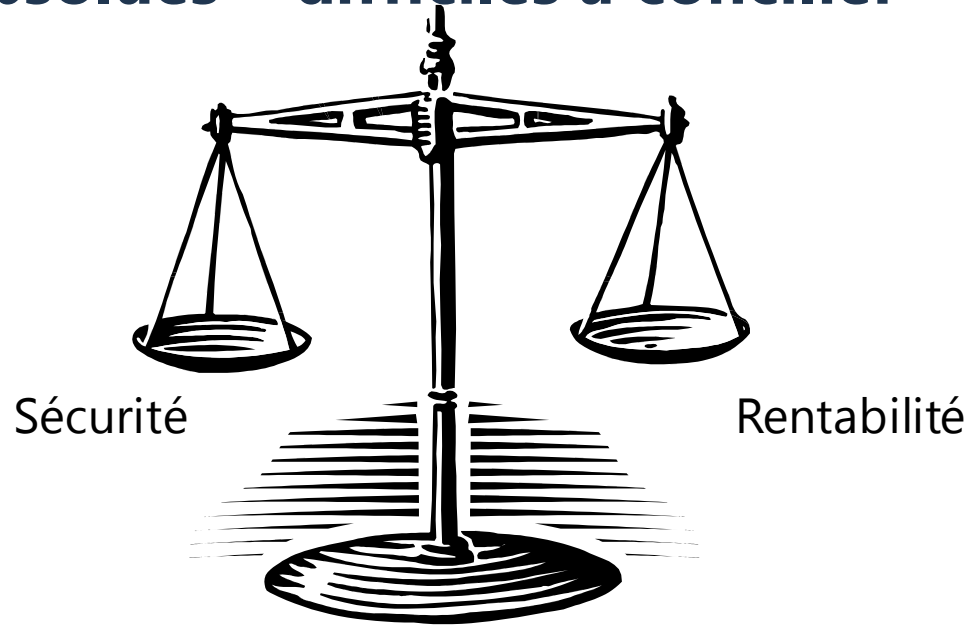
Faits établis par le BST : Causes et facteurs contributifs de 47 accidents de pipeline (1990 à 2014)



Qu'est-ce que la culture de sécurité?



« Priorités absolues » difficiles à concilier



La sécurité est-elle une « priorité absolue » ou simplement une valeur dans votre organisation?



Évaluation des résultats

- Respect des engagements
- Culture juste
- Culture de signalement
- Culture d'apprentissage



Systeme de gestion de la sécurité (SGS) : le dilemme réglementaire

- La réussite des processus propices à la mise en place d'un SGS, exigés par la réglementation, est fonction des systèmes de maintien.
- L'évaluation des systèmes de maintien est subjective et dépasse le mandat de l'organisme de réglementation en matière de sécurité.
- Les évaluations de la culture de sécurité permettent de répondre à certaines questions.
- MAIS ce sont les croyances et les comportements des dirigeants qui créent la culture.
- La réglementation en matière de SGS ne crée pas une culture de sécurité.
- Comment l'organisme de réglementation change-t-il les croyances et les comportements des dirigeants?



Matière à réflexion ...

« Aucun règlement sur la gestion de la sécurité ne peut pallier une gestion de la sécurité déficiente au quotidien. Selon moi, la qualité de la gestion de la sécurité repose essentiellement sur l'encadrement de la sécurité à tous les niveaux d'une organisation ainsi que sur l'engagement de tous à faire de la sécurité une priorité. »

Lord Cullen
Conférence 2013,
25^e anniversaire de l'accident de la
plateforme Piper Alpha



Pour nous joindre :



Relations avec les médias : (819) 994-8053



@BSTCanada

You  **Tube** BSTCanada



BSTCanada

www.bst.gc.ca



DES QUESTIONS?



Canada

